

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 115 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 115

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
8 février 1947

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1947

Date du numéro
28 février 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances : — clauses et conditions générales imposées aux entrepreneurs des travaux publics dans les territoires relevant du Département de la France d'outre-mer. (J. O. R. F. du 11 janvier 1947, page 317.) Art. 2. — Le présent arrêté, qui donnera lieu à des mesures de publicité extra, ordinaire, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.